



Paris, le 23 février 2011

Monsieur Jose Manuel BARROSO
Président de la Commission Européenne
B – 1049 Bruxelles - BELGIQUE

EO – VPB/CO - 1105

Objet : MEDIA 2013

Monsieur le Président,

Le Syndicat des Distributeurs Indépendants (SDI) regroupe 27 entreprises dont l'activité est essentielle au maintien de la diversité culturelle de l'offre cinématographique en salles, et notamment à la rencontre des spectateurs français avec les films européens non nationaux.

Nous voulons par ce courrier vous faire part de notre vive émotion suite à diverses rumeurs relative à la prochaine disparition du Plan MEDIA de l'Union Européenne ou à la suppression de son indépendance avec réduction de ses moyens.

L'Europe politique a mis longtemps à intégrer le fait qu'elle ne peut exister sans affirmer les différentes identités culturelles des pays qui la composent et sans se donner les moyens de les faire connaître et apprécier en dehors de frontières respectives des pays dont elles relèvent, démarche également essentielle au respect des autres dans leur différence.

Grâce au Plan MEDIA depuis 20 ans, le secteur européen de l'audiovisuel et du cinéma a affirmé sa vitalité et sa créativité face au risque de domination industrielle sans partage de l'industrie nord-américaine, qui s'appuie sur le marché mondial et bénéficie de moyens sans commune mesure avec les industries respectives des différents pays européens.

La cohérence des systèmes mis en place dans le cadre du Plan MEDIA a permis cette réussite.

Ainsi le soutien automatique à la distribution a-t-il favorisé la structuration des démarches des sociétés indépendantes qui s'engagent et prennent des risques importants pour faire exister les films européens au-delà de leurs frontières. Les aides sélectives ont permis d'entretenir le renouvellement de la création par le soutien apporté à la distribution des œuvres les plus fragiles, ferment du succès des films à venir. Ces dispositifs sont complétés par la contribution au réseau des salles Europa Cinémas, les incitant à accueillir les films de la diversité européenne.

Les appuis apportés aux nombreux festivals servant de vitrine à la présentation des films européens ainsi que la politique menée en faveur de la formation des créateurs et intervenants des divers secteurs liés à l'audiovisuel ont par ailleurs permis que se constitue, au fil des années, un véritable maillage de cette industrie dans les pays d'Europe.

Pour la première fois en 2010, l'Europe s'est également dotée d'un système de garanties bancaires qui va enfin permettre aux producteurs de garantir la mobilisation de minima garantis et de contrats de pré-ventes, renforçant de manière indispensable leur solidité financière. Nous ne comprendrions pas non plus que cette avancée, fondamentale pour le dynamisme de la production européenne, soit brutalement interrompue.

Le cinéma européen est aujourd'hui en voie de stabilisation, occupant un peu moins du tiers de son propre marché. Si cela peut être jugé encore insuffisant, cette part de marché est néanmoins significative. Toute remise en cause du soutien attribué par le Plan MEDIA aux salles et aux distributeurs qui exposent le cinéma européen ne manquerait pas mettre en péril cette position et serait catastrophique pour tout le secteur. L'ensemble de la chaîne de la création européenne serait rapidement impactée, induisant la disparition de milliers d'emplois.

Même si le contexte budgétaire actuel est difficile, nous ne pourrions pas comprendre une quelconque remise en cause du Plan MEDIA, qui occupe une part infime des financements de l'Union Européenne tout en représentant un enjeu majeur pour l'affirmation de son identité.

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à notre démarche et en restant convaincus de votre attachement à une identité européenne forte et souveraine, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre haute considération.

Vincent Paul-Boncour
Co-Président

Étienne Ollagnier
Co-Président



copies : Monsieur Frédéric MITTERRAND, Ministre de la culture et de la communication du
Gouvernement français
Monsieur Eric GARANDEAU, Président du Centre National de la cinématographie

ADRESSE POSTALE : c/o i2c – 23 Rue des Charmes 78110 LE VESINET

SIÈGE SOCIAL : 9 PASSAGE DE LA BOULE BLANCHE 75012 Paris

Tel : 01 30 71 50 92 – courriel : sdicine@free.fr – site web : www.sdicine.fr